

## Ministry of Health

Office of Chief Medical Officer of Health, Public Health  
393 University Avenue, 21<sup>st</sup> Floor  
Toronto ON M5G 2M2

Tel.: 416 212-3831  
Fax: 416 325-8412

## Ministère de la Santé

Bureau du médecin hygiéniste en chef, santé publique  
393, avenue University, 21<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M5G 2M2

Tél. : 416 212-3831  
Télééc. : 416 325-8412



Le 25 septembre 2019

À tous les partenaires du système de santé,

En prévision de l'augmentation annuelle prévue de la demande du système de santé, en raison de l'approche de la saison de la grippe, le ministère aimerait donner un aperçu des mesures qui seront prises pour aider les partenaires à atténuer les pressions du système de santé et à s'y préparer. Bien que des préoccupations aient été soulevées au sujet du début de la saison qu'a connue l'Australie en 2019, on ne sait pas ce que cela signifie pour l'Ontario, compte tenu de nos activités très différentes la saison précédente et entre les saisons. La surveillance de toute activité grippale précoce ou inhabituelle en 2019-2020 et la façon de s'y préparer ont commencé et se poursuivront tout au long de la saison, comme d'habitude. C'est aussi une année de changement dans le système de santé, et il convient que tous les intervenants du système travaillent en collaboration pour gérer l'incidence éventuelle.

Nous sommes en train de mettre à jour le [Guide de planification de la saison des agents pathogènes des voies respiratoires](#) que le ministère publie annuellement. Cette version mise à jour devrait être publiée d'ici la fin de septembre. Le guide comprendra des ressources propres au secteur, des considérations et des attentes en matière de planification et des pratiques recommandées. Il comprendra également un aperçu des mesures d'intervention prises par la Direction de la gestion des situations d'urgence pour le système de santé tout au long de la saison grippale.

La Direction de la gestion des situations d'urgence pour le système de santé tiendra son webinaire annuel sur l'échange de connaissances liées à la hausse d'agents pathogènes respiratoires, en octobre, avec des partenaires du ministère, de Santé publique Ontario (SPO) et d'autres partenaires du système de santé pour donner un aperçu de la prochaine saison grippale et des activités de préparation, souligner les changements au processus depuis l'an dernier et répondre à toute question. Une invitation à ce webinaire sera envoyée aux partenaires du système de santé.

### **Recommandations à l'intention des fournisseurs de soins de santé en Ontario**

Voici des recommandations à l'intention des fournisseurs de soins de santé en prévision d'une augmentation de l'activité grippale qui pourrait avoir pour effet d'accroître la demande de services de santé, surtout pendant la période des Fêtes :

#### **1. Offrir le vaccin antigrippal :**

Tous les travailleurs de la santé devraient recevoir le vaccin antigrippal et encourager leurs patients à se faire vacciner, en fonction des vaccins adaptés à leur âge recommandés dans le Programme universel de vaccination contre la grippe (PUVG) et la monographie de produit appropriée. Le ministère a publié des communications distinctes sur les détails du PUVG, y compris la gamme de produits vaccinaux et l'approvisionnement à l'échelon provincial. Veuillez encourager tous les patients de 6 mois et plus sans contre-indication à se faire vacciner contre la grippe dès que le vaccin sera disponible.

## ***2. Offrir un traitement antiviral précoce aux patients présentant des symptômes de complications à haut risque :***

L'administration d'antiviraux en temps opportun est recommandée pour les patients à risque élevé de complications grippales qui présentent des syndromes grippaux (SG), peu importe leur état vaccinal, lorsqu'il y a des signes de grippe dans leur collectivité. Vous trouverez de l'information sur les souches en circulation dans la collectivité dans le [Bulletin sur les pathogènes respiratoires en Ontario](#), publié chaque semaine par Santé publique Ontario, ou en consultant votre [bureau de santé publique local](#). Lorsqu'on sait que la grippe circule dans la collectivité, il n'est pas nécessaire d'obtenir une confirmation en laboratoire avant d'administrer un médicament antiviral. Idéalement, le traitement devrait commencer dans les 12 à 24 heures suivant l'apparition des symptômes; son efficacité est réduite lorsque le traitement est amorcé plus de 48 heures après l'apparition des symptômes, mais peut être envisagé. Veuillez consulter les [lignes directrices](#) (en anglais seulement) et la [fiche d'information](#) (en anglais seulement) récemment mises à jour de SPO sur l'utilisation des antiviraux, pour de plus amples renseignements.

Encouragez toutes les personnes souffrant d'un SG, qui courent un risque élevé de complications grippales, à se faire soigner rapidement. Les cliniciens peuvent également envisager des plans d'accès rapide aux médicaments antiviraux pour les patients à risque élevé de complications grippales, par exemple en fournissant des ordonnances à l'avance à remplir lorsque les symptômes se manifestent.

Les bureaux de santé publique seront en mesure de commander à nouveau une petite quantité d'antiviraux pour appuyer la gestion locale des éclosions. Les réserves d'antiviraux peuvent être utilisées en cas d'éclosion de grippe dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite, afin de s'assurer que les médicaments peuvent être administrés le plus rapidement possible en traitement prophylactique et en traitement régulier. Le ministère continuera de communiquer avec les bureaux de santé publique sur la façon de commander des antiviraux.

## ***3. Se préparer à une demande accrue de services de soins de santé et à des éclosions :***

**Soins actifs :** Préparez-vous à une augmentation des visites à l'urgence, des admissions à l'hôpital et des besoins en lits de soins intensifs. Préparez-vous à utiliser des médicaments antiviraux lorsque la grippe circule dans la collectivité. Les antiviraux devraient être utilisés en salle d'urgence et en clinique externe pour les patients présentant un SG et des facteurs de risque de complications grippales, et pour les patients admis pour un SG. De plus, une planification devrait être entreprise pour détecter rapidement les

éclosions nosocomiales de grippe et amorcer un traitement antiviral pour les patients qui présentent un SG, ainsi qu'un traitement prophylactique antiviral pour tous les autres patients dans le service touché. Les membres du personnel non vaccinés et ceux qui ont été vaccinés au cours des deux semaines précédentes et qui sont tenus de travailler dans le service touché devraient également recevoir un traitement prophylactique antiviral.

**Soins primaires :** Dans la mesure du possible, gardez vos bureaux ouverts pendant la période des Fêtes pour répondre à l'augmentation prévue de l'activité grippale. Si votre bureau doit être fermé, efforcez-vous d'informer vos patients des autres cliniques de votre collectivité où ils peuvent se rendre pour obtenir des soins, au cas où ils développeraient un SG et auraient besoin de soins médicaux ou seraient candidats à un traitement antiviral en raison de facteurs de risque de complications (p. ex. inclure de l'information à cet effet dans le message vocal de votre bureau, fournir des renseignements sur votre site Web, envoyer des courriels aux patients, leur demander de contacter Télésanté Ontario). Suivez [les pratiques exemplaires et les exemples](#) liés à la prévention et au contrôle de l'infection grippale (p. ex. vaccination du personnel, indications relatives à l'équipement de protection individuelle, nettoyage de l'environnement, politiques sur la santé au travail) et informez les patients des mesures à prendre pour prévenir l'acquisition et la transmission des infections respiratoires par des affiches à la réception (p. ex. hygiène des mains, couvrir votre bouche lorsque vous toussiez, dépistage automatique).

**Soins de longue durée :** Préparez-vous à détecter les éclosions de grippe au cours de la saison grippale et à y réagir, notamment en fournissant rapidement des médicaments antiviraux à tous les résidents et au personnel, le cas échéant. Assurez-vous d'avoir mis en place des protocoles de gestion de l'influenza et d'autres éclosions respiratoires à votre foyer, y compris des protocoles pour communiquer avec votre bureau de santé publique local si une éclosion est soupçonnée. Des processus devraient également être en place pour obtenir rapidement des médicaments antiviraux pour le traitement des résidents souffrant d'un SG et pour le traitement prophylactique d'autres résidents dans la zone touchée par l'éclosion dans le foyer. Plus tôt les médicaments antiviraux sont administrés en cas d'éclosion de grippe, plus vite l'éclosion sera maîtrisée, ce qui limitera le risque pour les résidents. Les médicaments antiviraux sont également recommandés pour les membres du personnel non vaccinés et pour ceux qui ont été vaccinés au cours des deux semaines précédentes. Communiquez avec votre bureau de santé publique local pour obtenir de plus amples renseignements sur les recommandations en matière de traitement prophylactique antiviral pour le personnel et les processus de remboursement. Visitez le [site Web](#) du ministère pour repérer votre bureau de santé publique local ou consultez les directives énoncées dans les [Recommandations relatives à la lutte contre les éclosions d'infections respiratoires dans les foyers de soins de longue durée](#).

#### ***4. Surveiller l'activité grippale et les éclosions de grippe dans votre collectivité :***

Les fournisseurs de soins de santé devraient être au courant de la présence de la grippe et d'autres virus respiratoires circulant dans votre collectivité. Ces renseignements sont disponibles auprès de votre [bureau de santé publique local](#) et dans les rapports hebdomadaires de Santé publique Ontario.

- Le [Bulletin sur les pathogènes respiratoires en Ontario](#), qui contient de l'information sur la grippe et d'autres agents pathogènes respiratoires.

- Les [Rapports de surveillance des agents pathogènes des voies respiratoires](#), qui contiennent de l'information, notamment sur les agents pathogènes respiratoires en circulation.
- Le [Acute Care Surge Monitor](#) (en anglais seulement), qui surveille les éclosions dans les établissements de soins de courte durée toutes les heures au moyen de visites à l'urgence et d'admissions.
- Le [Ontario ILI Mapper](#) (en anglais seulement), qui offre une représentation visuelle de l'activité des SG dans les établissements de soins de courte durée.

**5. Informer les patients des mesures à prendre pour prévenir l'acquisition et la transmission de l'infection grippale :**

- Recevez le vaccin antigrippal le plus tôt possible dès qu'il sera disponible et assurez-vous que les membres de la famille qui résident au même domicile sont également vaccinés.
- Lavez-vous les mains fréquemment avec un rince-mains à base d'alcool ou du savon et de l'eau.
- Restez à la maison si vous souffrez d'une toux et d'une fièvre apparues récemment.
- Restez à au moins 2 mètres (6 pieds) des personnes atteintes de la grippe ou d'un SG.
- Évitez de vous toucher le visage.
- Nettoyez fréquemment les surfaces les plus souvent touchées.
- Toussez et éternuez dans un mouchoir en papier, jetez-le immédiatement et nettoyez vos mains; s'il n'y a pas de mouchoir en papier à votre disposition, tousssez dans votre manche et non dans vos mains.

Nous vous remercions de vos efforts continus pour prévenir et atténuer les effets de la grippe cette année.

Si vous avez des questions, veuillez les adresser à la Direction de la gestion des situations d'urgence pour le système de santé à [emergencymanagement.moh@ontario.ca](mailto:emergencymanagement.moh@ontario.ca). À titre de rappel, la ligne d'assistance téléphonique du ministère, accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, est le 1-866-212-2272.

Recevez mes salutations distinguées,



D<sup>r</sup> David C. Williams, M.D., M.H.Sc., FRCPC  
Médecin hygiéniste en chef

Pièces jointes

c.c. : D<sup>r</sup> Peter Donnelly, président-directeur général, Santé publique Ontario